

## Plan de mobilité douce d'Onex

### Volet 2 – Planification directrice

#### Programme d'actions

Ce programme d'actions reprend l'ensemble des propositions d'aménagements élaborées dans le cadre des trois projets suivants:

- **Plan directeur de chemins pour piétons (PDCP n° 29805)**
- **Plan directeur du réseau cyclable**
- **Projet de modération de trafic et de sécurité routière dans la Cité**

Les propositions sont numérotées et sont repérées sur les plans correspondants.

Chaque action est brièvement décrite selon l'en-tête de tableau ci-dessous :

N°	Description de la proposition	Etat d'avancement / contrainte / difficulté	Procédure suivie par	Estimation coût des travaux <sup>1</sup>	Echéance de réalisation <sup>2</sup>
----	-------------------------------	---	----------------------	--	--------------------------------------

<sup>1</sup> Coûts estimés à +/- 30%, HT, hors honoraires, hors procédures juridiques. Ils ne sont pas indiqués pour les actions qui ne sont pas directement liées au Plan de mobilité douce et/ou qui ont une échéance à long terme.

<sup>2</sup> Échéance recommandée en fonction de la priorité de relier les arrêts de tram pour 2011 et des opportunités de coordination avec d'autres travaux prévus (notamment: électrification ligne TPG et liaison CADIOM en 2011).

APV = au plus vite (pour les actions qui ont une contrainte juridique qui peut demander un temps de négociation)

LT = long terme (horizon 2015)

## Plan directeur de chemins pour piétons (PDCP n°29805)

N°	Description de la proposition	Etat d'avancement / contrainte / difficulté	Procédure suivie par	Estimation coût des travaux	Echéance de réalisation
1	Accès vers l'arrêt de tram "Onex": haut rue des Bossons, passage est St-Martin: légalisation + nouveau passage piéton	En lien avec électrification ligne TPG A asphalté	Projet de délibération Deux-Eglises, 2 <sup>e</sup> étape	~20'000	2011
2	Accès vers l'arrêt de tram "Dode"				
	a) Passage ch. Champs-du-Puits: légalisation et adaptation portail	Parcelle 454 (12 coprop.)	Admin. Onex	<5'000	APV selon procédure
	b) Passage vers ch. Sur-le-Beau: nouvelle liaison en limites de parcelles	Tracé précis à étudier en temps utile. Accord juridique à trouver (plusieurs parcelles privées)	Admin. Onex		LT selon urbanisation Sur-le-Beau et opportunités parcellaires
3	Accès vers l'arrêt de tram "Bandol/OCP"				
	a) Passages derrière OCP: légalisation, ouverture nouveau passage, embellissement mur anti-bruit	Servitude concernant 6 coprop.	Admin. Onex	<10'000	APV selon procédure
	b) Passage à travers parcelle Pré-Longet	Passage informel, à établir de manière formelle dans le cadre du PLQ Pré-Longet (en force)	PLQ Pré-Longet		2013
	c) Liaison à travers école Onex Parc: recherche d'une solution pour un itinéraire autorisé, accessible en permanence, direct (nouvel escalier nord) et adapté aux PMR (actuellement : traversée du préau couvert ou détour par la piscine)	Passage ouvert mais non légalisé. Contraintes constructives et juridiques (préau couvert à déplacer ?). Prise en compte du patrimoine.	Admin. Onex		LT
	d) Passage direct entre école Onex Parc et la Place du 150 <sup>e</sup> par le hall de rez-de-chaussée ouvert de l'immeuble n° 73 av. Bois-de-la-Chapelle	Passage ouvert mais non légalisé. Contraintes constructives et juridiques. Prévoir réaménagement de l'entrée. Prise en compte du patrimoine.	Admin. Onex		LT
4	Liaison entre préau Onex Parc et av. du Gros-Chêne: ouverture dans mur parking	Parcelle 853. Prise en compte du patrimoine.	Admin. Onex	<5'000	APV selon procédure
5	Liaison r. des Evaux / r. du Bois-Carrien: amélioration du cheminement piéton	Projet en cours "plantage FED". Prise en compte du patrimoine.	Fondation Emile Dupont	Hors PMD	2011

N°	Description de la proposition	Etat d'avancement / contrainte / difficulté	Procédure suivie par	Estimation coût des travaux	Echéance de réalisation
6	Nouvelle liaison tangentielle du centre de la commune : a) Ch. de Cressy – rte de Loëx (Stade) b) Rte de Loëx (Stade) – ch. F.-Chavaz c) Ch. F.-Chavaz – av. Bois-de-la-Chapelle (Loup)	Plusieurs parcelles privées	Admin. Onex		LT selon opportunités parcellaires
7	Raccordements au réseau piéton de Cressy				
	a) Liaison piétonne entre rue E.-VALLET et ch. de la Traille: franchissement talus	Demande en cours avec Régie Broillet et coordination avec travaux CADIOM	Admin. Onex + Confignon, CADIOM	0	2010
	b) Liaison piétonne entre les arrêts TPG "E.-Vallet" et "J.-Berthet": franchissement talus	Accord nécessaire avec propriétaire	Admin. Onex + Confignon		LT
8	Liaison av. Bois-de-la-Chapelle – stade des Tattes				
	a) Passage à travers le parc du Gros-Chêne: nouveau cheminement	Lié avec aménagement square Gros-Chêne. Projet de délibération en cours. Prise en compte du patrimoine.	PD / SIPE	Hors PMD	2011
	b) Passage à l'intérieur de la boucle du Comte-Géraud	Servitudes à négocier. Prise en compte du patrimoine.	Admin. Onex	0	APV selon procédure
9	Liaison rue des Bossons – av. Bois-de-la-Chapelle, Est école Racettes (en prolongement chemin des Mouilles et passage Ouest école Caroline)	En lien avec le PLQ La Pralée 2 <sup>e</sup> étape	Admin. Onex		LT
10	Raccordement piéton entre le ch. des Merles et le ch. de la Genève	Accords à négocier. Ne pas porter atteinte à l'arborisation existante; au besoin, plan d'aménagement paysagé à élaborer. Des variantes de servitude sont possibles.	Admin. Onex	<5'000	APV selon procédure
11	Chemins de raccordement en bord d'Aire	Accords à négocier. Chemins en revêtement naturel et sans éclairage. Projet à élaborer en collaboration avec les services de l'Etat en tenant compte du cordon boisé, de la topographie et de la qualité des rives.			

N°	Description de la proposition	Etat d'avancement / contrainte / difficulté	Procédure suivie par	Estimation coût des travaux	Echéance de réalisation
	a) Construction d'une passerelle sur l'Aire	Faire une étude de variantes. Traversée perpendiculaire et sans tronçons parallèles à la rivière.	Admin. Onex		APV
	b) Liaison Belle-Cour – Champ des Noyers: chemin de liaison avec la future passerelle sur la rive nord	Prendre toutes les précautions de protection des blaireaux.			
	c) Liaison de raccordement de l'itinéraire rive nord, section Belle-Cour – Barbolet				
	d) Liaison de raccordement de l'itinéraire rive nord, section Barbolet – Louis-BURGY				
12	Liaison Onex-Vernier par une nouvelle passerelle sur le Rhône, en prolongement du ch. F.-Chavaz	Demande de rens. a reçu préavis favorable, moyennant une attention particulière aux accrochages.	PD Sipe Etude SIG-Onex-Vernier		LT
13	Prolongement de la liaison de bord de falaise du Rhône: tronçon Comte-Géraud – CEPTA	Accord DCTI + Fond Archebuse. Chemin à situer en périphérie du périmètre de protection.			LT
14	Nouveaux passages piétons dans la cité (12x, avec îlot ou surélevés)			~120'000	
15	Nouveaux trottoirs traversant (6x)			~60'000	
16	Réfection et élargissement des trottoirs de la route du Grand-Lancy	Dépend des Routes cantonales. Axe classé IVS, aménagement à coordonner avec Service des monuments et sites.	DCTI	Hors PMD	
17	Nouveau passage piéton sur route du Grand Lancy (entre Genève et Barbolet)	Dépend des Routes cantonales. Etude de faisabilité nécessaire. Axe classé IVS, aménagement à coordonner avec Service des monuments et sites.	DCTI	Hors PMD	
18	Rétablissement du passage piéton en zone 30 sur le chemin Charles-BORGEAUD, à la hauteur du chemin des Merles.		Admin. Onex	<5'000	

N°	Description de la proposition	Etat d'avancement / contrainte / difficulté	Procédure suivie par	Estimation coût des travaux	Echéance de réalisation
19	"Bien vivre dans sa ville": mise en œuvre des propositions en matière d'accessibilité aux terrains privés pour les PMR (accès aux bancs, abaissements de trottoirs, suppression d'obstacles, etc.)	Accords à négocier	Admin. Onex		

## Plan directeur du réseau cyclable

N°	Description de la proposition	Etat d'avancement / contrainte / difficulté	Procédure suivie par	Estimation coût des travaux	Echéance de réalisation
1	Liaison rte de Loëx – ch. Fr.-CHAVAZ : adaptation pour passage des cycles (adaptation des chicanes, construction d'un plan incliné, requalification paysagère)	Accord DCTI nécessaire ; besoin éclairage	Admin. Onex	~10'000	2011
2	Traversée du Bois-de-la-Chapelle				
	a) Liaison ch. Fr.-CHAVAZ – av. Bois-de-la-Chapelle : adaptation pour passage des cycles (séparation piétons/cycles en bordure du bois et devant Bosson-UCE)	Nécessite autorisation de défrichage et étude de variantes. Réduire les impacts sur nature et faune.		~20'000	2011
	b) Chemin en lisière Est du Bois-de-la-Chapelle : adaptation pour passage des cycles	Besoin éclairage		~40'000	2011
3	Accès vers l'arrêt de tram « Onex »				
	a) Parking à vélos (minimum 20 places)		Projet de délibération Deux-Eglises, 1 <sup>ère</sup> étape	Hors PMD	2011
	b) Insertion cyclable sur haut rue des Bossons	En lien avec électrification ligne TPG	idem, 2 <sup>e</sup> étape	Hors PMD	2012
4	Accès vers l'arrêt de tram « Dode »				
	a) Parking à vélos (minimum 5 places)		Projet de délibération accompagn. TCOB	Hors PMD	2011
	b) Passage ch. Champs-du-Puits : légalisation et adaptation portail	Lié au plan piéton 2a	Admin. Onex	Inclus dans plan piéton 2a	2011
	c) Passage vers ch. Sur-le-Beau: nouvelle liaison en limites de parcelles	Lié au plan piéton 2b	Admin. Onex		LT
5	Accès vers l'arrêt de tram « Bandol/OCP »				
	a) Parking à vélos (minimum 10 places)			Hors PMD	2011
	b) Passage à travers parcelle Pré-Longet	Passage informel, à établir de manière formelle dans le cadre du PLQ Pré-Longet (en force)	PLQ Pré-Longet		2013
	c) Liaison ch. de Tirelonge – ch. de Pierre-Longue : adaptation chicane pour passage des cycles	Accord avec ass. Copropriétaires Tirelonge	Admin. Onex	<5'000	2011

N°	Description de la proposition	Etat d'avancement / contrainte / difficulté	Procédure suivie par	Estimation coût des travaux	Echéance de réalisation
<b>6</b>	Contre-sens cyclables dans la Cité				
	a) Av. du Bois-de-la-Chapelle et rue des Racettes	Lié avec raccordement CADIOM	Projet de délibération	~120'000	2011
	b) Rue des Evaux et rue de la Calle		Projet de délibération	~100'000	2013
	c) Chemin de la Pralée		Projet de délibération	~15'000	2013
<b>7</b>	Liaison Onex-Vernier par une nouvelle passerelle sur le Rhône, en prolongement du ch. F.-Chavaz	Lié au plan piéton 12	Projet de délibération		LT
<b>8</b>	Aménagements cyclables (bande/piste et présélections) sur rue du Vieux-Moulin et haut av. du Bois-de-la-Chapelle	En lien avec électrification ligne TPG	Projet de délibération	~220'000	2011
<b>9</b>	Traversée du parc Brot : nouveau chemin pour cycles entre ch. des Laz et rte de Chancy	Contrainte juridique	Projet de délibération Chemins parcs	40'000	
<b>10</b>	Piste cyclable sur route du Grand-Lancy (en coordination avec les communes de Confignon et Lancy)	Lié au plan piéton 16. Dépend des Routes cantonales. Axe classé IVS, aménagement à coordonner avec Service des monuments et sites.	DCTI		LT
<b>11</b>	Parkings à vélo couverts (hors arrêts de tram)				
	a) CS des Evaux – 15 places			~15'000	
	b) CO Marais / Stade Municipal – 30 places			~30'000	
	c) Ecole du Bosson / parcours Vita / cimetière – 15 places			~15'000	
	d) Stade des Tattes – 15 places			~15'000	
	e) Ecole des Tattes – 10 places			~10'000	
	f) Ecole Gros-Chêne – 10 places			~10'000	
g) Ecole Onex-Parc – 10 places			~10'000		

## Projet de modération de trafic et de sécurité routière dans la Cité

N°	Description de la proposition	Etat d'avancement / contrainte / difficulté	Procédure suivie par	Estimation coût des travaux	Echéance de réalisation
1	Zone 30 avec portes de zone 30 (10x)	Lié au plan vélo 6 (contresens). Nécessite un rapport d'expertise de zone 30 selon ordonnance fédérale. Evaluer conformité avec circulation TPG sur Gros-Chêne, Bossons et Evaux.		~20'000	
2	Aménagements de modération av. Bois-de-la-Chapelle – rue du Vx-Moulin (vers école Bosson)	Lié au plan piéton 15 et au plan vélo 8.		~20'000	
3	Aménagements de modération "zone 30" rue des Bossons (secteur Piscine – CC Coop)	Lié au plan piéton 15. Evaluer conformité avec circulation TPG.		~100'000	
4	Aménagements de modération en lien avec arrêt de bus "Ch. de la Traille" (route de Loëx, vers CO Marais)	A traiter en parallèle et en compatibilité avec projet d'insertion de voie bus et électrification TPG.		~20'000	
5	Réaménagement du stationnement et des trottoirs avenue des Grandes-Communes (adapter le profil de la route en fonction des différents usagers)	Lié au plan piéton 15-16.		~350'000	